

ASSOCIATION KEISER INITIATIVE FOR UGANDA

GENEVE

RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION
SUR LE CONTROLE RESTREINT
DES ETATS FINANCIERS

AU 31 DECEMBRE 2013

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint
A l'assemblée générale de
Association Keiser Initiative for Uganda
Genève

MOORE STEPHENS REFIDAR SA
Avenue de France 23
Case postale 90
1211 Genève 20

Tél : +41 (0)58 911 86 00
Fax : +41 (0)58 911 86 97
e-mail : geneva@moorestephens.ch
www.moorestephens.ch

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de dépenses et recettes ainsi que l'annexe) de l'Association Keiser Initiative for Uganda pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2013.

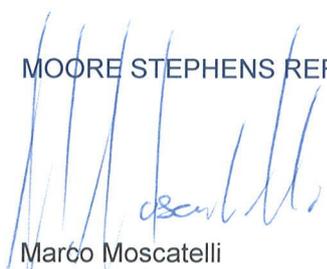
La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Comité de l'Association alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes et à émettre une appréciation les concernant. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales de qualification et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

Genève, le 24 juin 2014

MOORE STEPHENS REFIDAR SA



Marco Moscatelli
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable



Alexandre Perrin
Expert-réviseur agréé

Annexes :

- Comptes annuels (bilan, compte de dépenses et recettes, tableau de variation des réserves affectées et annexe)

BILAN AU 31 DECEMBRE 2013
(avec chiffres comparatifs 2012)

	<u>2013</u> CHF	<u>2012</u> CHF
ACTIF		
Actif circulant		
Caisse	16	212
Caisse Ouganda	112	629
CCP	6'374	15'324
Banque	82'583	81'905
Banque Ouganda	2'124	5'500
Autres créances	159	159
Total actif circulant	<u>91'368</u>	<u>103'729</u>
Total actif	<u><u>91'368</u></u>	<u><u>103'729</u></u>
PASSIF		
Fonds étrangers		
Total fonds étrangers	<u>-</u>	<u>-</u>
Réserves affectées		
Contributions affectées par les donateurs à des projets spécifiques	75'074	87'236
Total réserves affectées	<u>75'074</u>	<u>87'236</u>
Fortune sociale de la fondation		
Surplus / (déficit) au bilan	16'294	16'493
Total capital de fondation et réserves sans affectation	<u>16'294</u>	<u>16'493</u>
Total passif	<u><u>91'368</u></u>	<u><u>103'729</u></u>

COMPTE DE DEPENSES ET RECETTES
DE L'EXERCICE ARRETE AU 31 DECEMBRE 2013
(avec chiffres comparatifs 2012)

	<u>2013</u>	<u>2012</u>
	CHF	CHF
RECETTES		
Contributions de donateurs sans affectation	6'177	5'092
Contributions de donateurs affectées à des projets spécifiques	105'065	87'291
(Utilisation)/non-utilisation réserves de contributions affectées par les donateurs	(29'991)	(3'555)
Dotation réserve de contributions affectées par les donateurs	(75'074)	(87'236)
Intérêts	83	35
Ventes articles	1'004	1'050
Affectation ventes articles au projet jardin d'enfants	(1'004)	(1'050)
Soutien Congo handicapés	256	-
Affectation Soutien Congo handicapés	(455)	-
Total recettes	<u>6'061</u>	<u>1'627</u>
DEPENSES		
Coûts administratifs		
Matériel éducatifs et scolaire		
Documentation, fournitures de bureau et télécom	1'396	962
Frais de ports	956	418
Frais CCP et bancaires	238	397
Frais Ouganda	3'336	3'311
Perte de change	334	34
Total coûts administratifs	<u>6'260</u>	<u>5'122</u>
Total dépenses	<u>6'260</u>	<u>5'122</u>
(Déficit)/Surplus de l'exercice	(199)	(3'495)
Surplus au bilan au début de l'exercice	16'493	19'988
Excédent des recettes au bilan à la fin de l'exercice	<u><u>16'294</u></u>	<u><u>16'493</u></u>

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2013

1. Informations générales et organisation de l'association

1.1 Structure légale et activités

Association Keiser Initiative for Uganda, Genève (AKIU) est une association à but non lucratif (régie par les Articles 60 et suivants du Code Civil Suisse), constituée le 10 septembre 2005.

L'Association est inscrite au Registre du commerce de Genève le 29 septembre 2005, et est au bénéfice d'une exonération fiscale. L'Association est également inscrite au bureau des ONG ougandais en date du 19 mai 2006.

AKIU a pour but d'aider le village de pêcheurs de Kasenyi, situé dans une réserve naturelle, dans le district de Kasesse en Ouganda. Cette aide est principalement axée sur les problèmes liés aux infrastructures de santé (traitement de l'eau, rénovation du dispensaire), éducatives (création d'un jardin d'enfants, et soutien à l'école par du matériel pédagogique et éducatif) et sociales avec l'aide d'une assistante sociale.

Les contributions affectées par les donateurs à des projets spécifiques conformes au but de la fondation sont indiquées dans le tableau de variation des réserves affectées.

En mai 2011, l'association a étendu son action aux villages situés à l'intérieur de Queen Elisabeth National Parc, au district de Bushenyi et en République Démocratique du Congo

1.2 Organisation de l'association

Les organes de la fondation sont :

- L'Assemblée Générale
- Le Comité

1.2.1 L'Assemblée Générale

Tâches

L'Assemblée Générale est le principal organe de l'Association. Elle est l'organe de décision le plus élevé de l'Association. Ses tâches de gestion et d'administration ont été déléguées au Comité de l'Association. L'Assemblée Générale approuve les projets, les états financiers et le budget de l'Association ainsi que le rapport de l'organisme indépendant de vérification des comptes. Elle est la seule habilitée à modifier les statuts et à élire les membres du Comité.

Composition

Chaque personne peut devenir membre de l'Association Keiser Initiative for Uganda. Une demande d'adhésion doit être soumise au Comité avec l'indication d'un « parrain ».

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2013

1.2.2 Le Comité

Tâches

Le Comité est élu par l'Assemblée Générale des membres de l'Association. Il est en charge de l'administration générale de l'Association et, en particulier, de la levée des fonds afin d'obtenir suffisamment de moyens financiers pour les besoins de l'Association et des projets particuliers. Il est responsable d'étudier et de présenter à l'Assemblée Générale ces projets. Ses responsabilités s'étendent au suivi financier et logistique relatif à la réalisation des projets approuvés. Il s'occupe de la tenue et à la présentation des états financiers ainsi qu'à l'élaboration et à la présentation du budget. Le Comité est aussi responsable de préparer et de convoquer l'Assemblée Générale. Il est seul autorisé à approuver l'admission d'un nouveau membre de l'Association.

Composition

Le Comité se compose de 4 à 10 membres. Ses membres sont élus pour une période de trois ans par l'Assemblée Générale.

La présidence de l'Association se compose d'un président et d'un vice-président. Le président et le vice-président sont désignés parmi les membres du Comité. Ils sont élus pour une période de trois ans et peuvent être réélus.

Au 31 décembre 2013 les membres du Conseil de fondation sont :

<u>Personne</u>	<u>Adresse</u>	<u>Fonction</u>
Ghyslaine Keiser	Genève, Suisse	Présidente
Dieter Keiser	Genève, Suisse	Vice-Président
Nathalie Nguyen	Genève, Suisse	Secrétaire
Louis-Jean Tercier	Genève, Suisse	Trésorier
Jobogo Kashamura Matando	Kampala, Ouganda	Coordinateur

1.2.3 Signatures autorisées

Au 31 décembre 2013 les signatures autorisées (inscrites au Registre du commerce de Genève) sont :

<u>Personne</u>	<u>Adresse</u>	<u>Fonction</u>	<u>Mode de signature</u>
Ghyslaine Keiser	Genève, Suisse	Présidente	Individuelle
Dieter Keiser	Genève, Suisse	Vice-Président	Collective à deux

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2013

2. Principales méthodes comptables

Les principales méthodes comptables prises en considération pour la présentation des comptes annuels sont les suivantes :

a) Spécialisation des exercices

Les recettes (autres que les contributions de donateurs) et les dépenses sont comptabilisées au fur et à mesure qu'elles sont acquises ou qu'elles sont engagées (et non lors de leur encaissement ou de leur paiement) et enregistrées dans les comptes de l'exercice concerné. Les recettes provenant des contributions de donateurs sont comptabilisées lorsque AKIU pense que la réception de la contribution promise à une certaine date est raisonnablement sûre ; ce qui correspond en général à la réception d'un document signé par le donateur et, à défaut, à la date de réception des fonds. Les recettes provenant des contributions de donateurs sont comptabilisées dans l'exercice au cours duquel AKIU a reçu le document y relatif signé ou, si précisé, dans la période au cours de laquelle le donateur a formellement exigé que la recette soit enregistrée.

Les contributions des donateurs sont traitées comme suit :

(i) Contributions affectées par les donateurs à des projets spécifiques

Les contributions figurant sous cette rubrique sont des fonds donnés à AKIU pour des projets spécifiques, dépenses générales incluses, et qui ne peuvent pas être utilisés comme des recettes générales pour AKIU. Les fonds affectés à des projets spécifiques peuvent aussi être utilisés en partie pour couvrir des dépenses liées à des projets généraux ou des coûts administratifs, à la seule condition que ceci ait été approuvé et signé dans un document par le donateur.

(ii) Contributions de donateurs sans affectation

Les contributions figurant sous cette rubrique sont des fonds qui peuvent être utilisés pour couvrir les coûts administratifs de AKIU.

b) Conversion des monnaies étrangères

Les transactions libellées en monnaies étrangères sont converties en francs suisses aux taux de change en vigueur au moment de chaque transaction. Les actifs et les engagements en monnaies étrangères sont convertis en francs suisses aux taux de change effectifs à la date du bilan.

c) Modification des principes comptables

Les principes comptables ne peuvent être modifiés que sur décision du Comité.

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2013

3. Donations projet spécifique

Au cours de l'exercice 2013, les donations et contributions reçues à titre spécifique pour un projet précis de divers particuliers, de sociétés et de collectivités publiques se sont élevées à CHF 105'065 (2012 : CHF 87'291). Le détail figure dans le tableau de variation des réserves affectées présenté en annexe. Ces sommes concernent les projets spécifiques relatifs aux réalisations suivantes :

- Le parrainage d'enfants
- Le jardin d'enfants
- Le traitement de l'eau
- La construction/l'entretien de l'école
- Le soutien aux études secondaires
- Le soutien pour le fonctionnement de l'école primaire
- Le soutien pour l'école All Saint Pre Primary School
- La rénovation de l'école primaire de Busunga
- La formation d'infirmières
- La création et le fonctionnement d'un dispensaire
- La rénovation du logement de l'infirmière
- Le projet Karudec Hygiène et Sanitaire
- Le projet Karudec visant à combattre la malnutrition, la malaria, l'illettrisme des femmes
- Le projet de construction d'un dortoir scolaire à Hamunkugu
- Le projet de construction des latrines à Hamunkugu
- Le projet de construction de moulins pour les veuves des gardes de réserves d'animaux au Sud Kivu

4. Cotisations et autres donations

Au cours de l'exercice 2013 les donations et cotisations reçues qui ne concernent pas un projet spécifiques se montent à CHF 6'177 (2012 : CHF 5'092). Ces sommes ont principalement utilisées pour des frais encourus en Ouganda à savoir :

- Le salaire du superviseur/coordonateur sur place
- Divers frais administratifs/documents officiels pour les autorités ougandaises
- Diverses fournitures pour le dispensaire
- Divers frais pour fournitures du bureau et de l'école

5. Actifs de la fondation

Les actifs de la fondation sont récapitulés ci-dessous :

	2013		2012	
	CHF	%	CHF	%
Caisse,CCPet banque	88'973	97%	97'441	94%
Caisse Ouganda	112	0%	629	1%
Barclay's Bk Kampala	2'124	2%	5'500	5%
Autres créances	159	0%	159	0%
	<u>91'368</u>	<u>100%</u>	<u>103'729</u>	<u>100%</u>

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2013

6. Analyse des risques

Le Comité de l'Association est conscient que la gestion des risques fait partie intégrante de ses activités et qu'une évaluation du risque doit être réalisée chaque année. Cette dernière consiste, en tout premier lieu, à déterminer les principaux risques et à juger la pertinence des mesures entreprises afin de les réduire.

Une analyse des risques auxquels doit faire face la Fondation sera formalisée durant le deuxième semestre 2014. Cette analyse traite des principaux risques auxquels l'Association est exposée et leurs impacts sur les états financiers.

TABLEAU DE VARIATION DES RESERVES AFFECTEES
DE L'EXERCICE ARRETE AU 31 DECEMBRE 2013

	EMPLOI DES RECETTES				RESERVE DE CONTRIBUTIONS AFFECTEES PAR LES DONATEURS			
	RECETTES		DEPENSES		Solde au 1er janvier	Utilisation dans l'exercice	Dotation dans l'exercice	Solde au 31 décembre
	CHF	CHF	CHF	CHF				
DONATEURS								
Don Kiwanis	-	-	-	(544)	1'056	(544)		512
Divers	-	7'000	(6'956)		6'503	(6'956)	7'000	6'547
Parrainage (No 2740)								
	7'000	-	(7'500)		7'559	(7'500)	7'000	7'059
Jardin d'enfants (No 2750)								
Ville de Genève	-	-	(9)		35	(9)		26
Ville de Lancy	-	-	(4)		14	(4)		10
Commune de Bardonnex	-	-	(5)		21	(5)		16
Commune de Chêne-Bougenie	-	-	(9)		35	(9)		26
Commune de Coligny	-	-	(4)		14	(4)		10
Commune de Genthod	-	-	(5)		21	(5)		16
Commune de Veyrier	-	-	(5)		19	(5)		14
Fondation Alta Marie	-	-	(602)		2'273	(602)		1'671
Fondation Coromandel	-	-	(26)		97	(26)		71
Fondation G.Hirzel	-	-	(127)		478	(127)		351
Fondation Prapiöz	-	-	(4)		14	(4)		10
Institut Robin des Bois	-	-	(9)		35	(9)		26
Punch SA	-	-	(6)		24	(6)		18
Agence Immobilière Schmid	-	-	(247)		933	(247)		686
Mme E.Alvarez	-	-	-		1	-		1
MM Binder	1'500	1'500	(477)		300	(477)	1'500	1'323
MM Burnand	-	-	(8)		30	(8)		22
Famille Giudici	-	-	(3)		10	(3)		7
Famille Guerrazzi	-	-	(4)		14	(4)		10
MM. Ph.Miserez et J.Lombard	-	-	(108)		406	(108)		298
Famille Oitone	-	-	(1)		3	(1)		2
Famille Zürcher	500	500	(135)		10	(135)	500	375
Dons anonymes	2'500	2'500	(1'552)		3'361	(1'552)	2'500	4'309
Ventes produits	1'004	1'004	(1'004)	(889)	2'351	(889)	1'004	2'466
	5'504	1'004	(1'004)	(4'239)	10'499	(4'239)	5'504	11'764

TABLEAU DE VARIATION DES RESERVES AFFECTEES
DE L'EXERCICE ARRETE AU 31 DECEMBRE 2013

RESERVE DE CONTRIBUTIONS AFFECTEES PAR LES DONATEURS

EMPLOI DES RECETTES

DONATEURS Exercice arrêté au 31 décembre 2013 :	RECETTES				DEPENSES				Solde au 1er janvier CHF	Utilisation dans l'exercice CHF	Dotation dans l'exercice CHF	Solde au 31 décembre CHF
	Allocation des contributions:		Allocation des dépenses:		Allocation des dépenses:		Allocation des dépenses:					
	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF				
	Contributions de l'exercice	Allocation sans affectation	Affectées	Allocation sans affectation	Affectées	Allocation sans affectation	Affectées					
	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF					
Traitement de l'eau (No 2750)												
Etat de Genève	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-	1
Ville de Genève	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-	1
Ville de Lancy	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Commune de Bardonnex	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Commune de Chêne-Bougeries	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Commune de Chêne-Bourg	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Commune de Choulex	-	-	-	-	-	(1)	-	-	2	(1)	-	1
Commune de Coligny	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Commune de Jussy	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Fondation Alta Marie	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-	1
Fondation Coromandel	-	-	-	-	-	-	-	-	2	(1)	-	1
Fondation G. Hirzel	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Institut Robin des Bois	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-	1
Fonds Mécénat SIG	-	-	-	-	-	(1)	-	-	2	(1)	-	1
MM Binder	1'500	-	1'500	-	(588)	-	-	34	34	(588)	1'500	946
M De Carlo	350	-	350	-	(134)	-	-	27	27	(134)	350	216
MM Zurcher	500	-	500	-	(202)	-	-	2	2	(202)	500	325
Dons anonymes	1'500	-	1'500	-	(576)	-	-	80	80	(576)	1'500	926
Dons Privés	2'554	-	2'554	-	(1'010)	-	-	16	16	(1'010)	2'554	1'624
Emploi réserves libres	-	-	-	-	(6)	-	-	-	-	(6)	-	10
	6'404	-	6'404	-	(2'519)	-	-	169	169	(2'519)	6'404	4'054
Construction école												
Fondation G. Hirzel	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Soutien école primaire (No 2770)												
Don Kiwanis	-	-	-	-	(12)	-	-	37	37	(12)	-	25
M Béchet	261	-	261	-	(82)	-	-	279	279	(82)	261	179
MM Blet	-	-	-	-	(88)	-	-	353	353	(88)	-	191
MM Binder	-	-	-	-	(111)	-	-	-	-	(111)	-	242
M Gamber	350	-	350	-	(110)	-	-	-	-	(110)	350	240
Dons anonymes	4'000	-	4'000	-	(1'258)	-	-	-	-	(1'258)	4'000	2'742
Commune de Choulex	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Commune de Chancy	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	4'611	-	4'611	-	(1'661)	-	-	669	669	(1'661)	4'611	3'619
Soutien aux études secondaires (No 2741)												
Swiss Bakery Trophy	-	-	-	-	(1'575)	-	-	5'535	5'535	(1'575)	-	3'960
MM Biderbost	-	-	-	-	(60)	-	-	210	210	(60)	-	150
M Jombart	50	-	50	-	(14)	-	-	-	-	(14)	50	36
MM Piller	-	-	-	-	(43)	-	-	150	150	(43)	-	107
MM Schulthess	500	-	500	-	(285)	-	-	500	500	(285)	500	715
MM Zurcher	500	-	500	-	(142)	-	-	-	-	(142)	500	358
Dons anonymes	-	-	-	-	(427)	-	-	1'500	1'500	(427)	-	1'073
	1'050	-	1'050	-	(2'546)	-	-	7'895	7'895	(2'546)	1'050	6'399

TABLEAU DE VARIATION DES RESERVES AFFECTEES
DE L'EXERCICE ARRETE AU 31 DECEMBRE 2013

RESERVE DE CONTRIBUTIONS AFFECTEES PAR LES DONATEURS

EMPLOI DES RECETTES

DONATEURS Exercice arrêté au 31 décembre 2013 :	RECETTES				DEPENSES				Solde au 1er janvier CHF	Utilisation dans l'exercice CHF	Dotation dans l'exercice CHF	Solde au 31 décembre CHF
	Allocation des contributions		Allocation des dépenses		Allocation des dépenses		Allocation des dépenses					
	de l'exercice	sans affectation	affectées	CHF	sans affectation	affectées	CHF	sans affectation				
All Saint Pre Primary School (No 2711)	10'000	-	10'000	-	-	(10'000)	-	-	(10'000)	10'000	-	-
Ville de Genève	-	-	-	-	-	(1'554)	-	1'554	(1'554)	-	-	-
Ville de Carouge	-	-	-	-	-	(1'400)	-	-	(1'400)	1'400	-	-
Commune de Bardonnex	1'400	-	1'400	-	-	(621)	-	621	(621)	-	-	-
Commune de Bernex	-	-	-	-	-	(821)	-	621	(821)	-	-	-
Commune de Collonge-Bellerive	-	-	-	-	-	(821)	-	621	(821)	-	-	-
Commune de Confignon	-	-	-	-	-	(821)	-	621	(821)	-	-	-
Commune de Meyrier	-	-	-	-	-	(311)	-	311	(311)	-	-	-
Solidaritè Internationale Genève	-	-	-	-	-	(18'643)	-	18'643	(18'643)	-	-	-
	11'400	-	11'400	-	-	(33'771)	-	22'371	(33'771)	11'400	-	-
Rénovation école primaire Busunaga + latrines (No 2712)												
Ville de Genève	10'000	-	10'000	-	-	(8'453)	-	-	(8'453)	10'000	1'547	1'547
Commune de Bardonnex	2'000	-	2'000	-	-	(1'691)	-	-	(1'691)	2'000	309	309
Commune de Coligny	5'000	-	5'000	-	-	(4'226)	-	-	(4'226)	5'000	774	774
	17'000	-	17'000	-	-	(14'370)	-	-	(14'370)	17'000	2'630	2'630
Formation Infirmière (No 2781)												
Commune de Chêne-Bougeries	-	-	-	-	-	(1'109)	-	2'106	(1'109)	-	997	997
	-	-	-	-	-	(1'109)	-	2'106	(1'109)	-	997	997
Dispensaire (No 2780)												
Ville de Genève	-	-	-	-	-	(418)	-	3'139	(418)	-	2'721	2'721
Commune de Bardonnex	-	-	-	-	-	(84)	-	628	(84)	-	544	544
Commune de Chêne-Bougeries	-	-	-	-	-	(84)	-	628	(84)	-	544	544
Commune de Puplinge	-	-	-	-	-	(25)	-	191	(25)	-	166	166
Commune de Lancy	-	-	-	-	-	(82)	-	613	(82)	-	531	531
Commune de Chêne-Bourg	-	-	-	-	-	(122)	-	918	(122)	-	796	796
Commune de Coligny	-	-	-	-	-	(272)	-	2'041	(272)	-	1'769	1'769
Commune de Jussy	-	-	-	-	-	(13)	-	102	(13)	-	89	89
Fondation G Hirzel	-	-	-	-	-	(279)	-	2'093	(279)	-	1'814	1'814
Divers	-	-	-	-	-	(1)	-	10	(1)	-	9	9
	-	-	-	-	-	(1'380)	-	10'363	(1'380)	-	8'983	8'983
Rénovation logement infirmière (No 2782)												
Dons anonymes	7'000	-	7'000	-	-	-	-	-	-	7'000	7'000	7'000
	7'000	-	7'000	-	-	-	-	-	-	7'000	7'000	7'000

TABLEAU DE VARIATION DES RESERVES AFFECTEES
DE L'EXERCICE ARRETE AU 31 DECEMBRE 2013

	EMPLOI DES RECETTES				RESERVE DE CONTRIBUTIONS AFFECTEES PAR LES DONATEURS			
	RECETTES		DEPENSES		Solde au 1er janvier	Utilisation dans l'exercice	Dotation dans l'exercice	Solde au 31 décembre
	CHF	CHF	CHF	CHF				
DONATEURS								
Exercice arrêté au 31 décembre 2013 :								
	Contributions de l'exercice	Allocation des contributions sans affectation	Allocation des contributions affectées	Allocation des dépenses sans affectation	affectées			
	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF			
Projet Karudec (malnutrition, malarie, illettrisme des femmes) No 2731								
Ville de Lancy	4000	-	4000	-	(1602)	-	(1602)	2398
Commune de Chêne-Bougeries	-	-	-	-	(1206)	3011	(1206)	1805
Commune de Chêne-Bourg	-	-	-	-	(1139)	2842	(1139)	1703
Commune de Choulex	-	-	-	-	(51)	126	(51)	75
Commune de Cullonge-Bellenve	1000	-	1000	-	(401)	-	(401)	599
Commune de Coligny	-	-	-	-	(1265)	3158	(1265)	1893
Commune de Jussy	-	-	-	-	(76)	189	(76)	113
Commune de Puplinge	-	-	-	-	(253)	632	(253)	379
Fondation Resurrexit	-	-	-	-	(82)	81	(82)	49
Fondation G.Hirzel	-	-	-	-	(253)	632	(253)	379
Don Kiwanis	2500	-	2500	-	(1001)	-	(1001)	1489
	7500	-	7500	-	(7279)	10671	(7279)	10892
Projet constr. dortoir Hamunkugu + panneaux solaires (No 2710)								
Canton de Genève SIG	-	-	-	-	(1158)	1158	(1158)	-
Ville de Genève	-	-	-	-	(289)	289	(289)	-
Ville de Lancy	-	-	-	-	(87)	87	(87)	-
Commune de Chêne-Bourg	-	-	-	-	(300)	300	(300)	-
Commune de Choulex	-	-	-	-	(14)	14	(14)	-
Commune de Coligny	-	-	-	-	(145)	145	(145)	-
Commune de Genéthod	-	-	-	-	(29)	29	(29)	-
Commune de Plan-Les-Quates	-	-	-	-	(525)	525	(525)	-
Fondation G.Hirzel	-	-	-	-	(233)	233	(233)	-
Emploi réserves libres	-	-	-	-	(187)	187	(187)	-
	-	-	-	-	(2967)	2967	(2967)	-
	3000	-	3000	-	(1815)	3000	(1815)	1185
	6000	-	6000	-	(3630)	6000	(3630)	2370
	9000	-	9000	-	(5445)	9000	(5445)	3555
Projet constr. Hamunkugu Latrines + panneaux solaires (No 2713)								
Commune de Chêne-Bougeries	18600	-	18600	-	(3210)	3969	(3210)	779
Fonds Mécénat SIG	-	-	-	-	(14966)	-	(14966)	3634
	-	-	-	-	(4012)	4986	(4012)	974
	4000	-	4000	-	(2407)	2992	(2407)	585
	7000	-	7000	-	(3218)	-	(3218)	782
	29600	-	29600	-	(5632)	-	(5632)	1368
	106069	1004	105065	(1004)	(118231)	87236	(118231)	75074
Projet constr. Congo Sud Kivu (No 2700)								
Ville de Lancy	-	-	-	-	(33445)	11967	(33445)	8122
Ville de Meyrin	-	-	-	-	-	29600	-	29600
Commune de Coligny	-	-	-	-	-	-	-	-
Commune de Chêne-Bougeries	-	-	-	-	-	-	-	-
Commune de Chêne-Bourg	-	-	-	-	-	-	-	-
Fondation G.Hirzel	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL								